VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Offres Extraordinaires.

UNE MAGNIFIQUE COLLECTION DES PLUS BELLES

PROPRIETES RESIDENCES

Dans le beau Quatrième District.

A L'ENCAN, PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur,

MARDI, 8 FEVRIER 1898.

In Re John M. Melbourne et als vs Henry C. Melbourne et als.

No 168 DE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, au No 316 rue Carondelet, le MARDI 8 février 1898, à la Bourse des Encanteurs, et 631 rue Commune, entre les rues St. Charles, où tous les plans peuvent être lus, conformément à un ordre de l'Hon. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile et pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 4 octobre 1897, rendu et signé le 4 octobre 1897, rendu exécutoire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi W. H. Fitzpatrick, encanteur, il a été vendu aux enchères publiques au dernier et plus offrant et enchérisseur, les propriétés ci-après décrites à savoir:—

PREMIÈREMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement Faubourg Lafayette, dans l'îlet borné par les avenues Jackson et St-Charles et les rues Carondelet (anciennement Apollo) et Philip. Le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan par Hugh Grant, ancien voyer et déposé dans le bureau de Clement Brown, ancien notaire de la Paroisse Jefferson, Lne., conformément auquel dit plan le dit lot mesure trente pieds (30) de face à la rue Jackson sur cent dix pieds (110) de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot ci-dessus seront trouvées sous la propriété quatrièmement décrite, étant située sur les deux lots numérotés respectivement quatre et cinq sur un plan à la Bourse, 629 et 631 rue Commune.

DEUXIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 192, borné par les rues Carondelet et Philippe, les avenues Jackson et St Charles, sur un plan général par Grant ancien voyer de Lafayette. Le dit lot est numérote six [6] sur le dit plan et mesure trente [30] pieds de face à la dite rue Carondelet, par une profondeur de cent quarante sept pieds sept pouces et deux lignes [147 7 2"] entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage simple avec bâtisses à deux étages dans le fond, portant le numéro municipal 2214 rue Carondelet, contenant salon, quatre chambres à coucher, salle à bain et cuisine, vestibule et galerie, cour briquetée, plate bandes et citerne, chambre à laver, hangar à bois et charbon, rapportant un loyer de $300 par an et vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898.

TROISIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet et Lafayette, le 3me jour d'avril 1848 et déposé dans le bureau de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds (30') de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110') de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

La propriété ci-dessus décrite est un lot vacant, très bien remblayé, ayant une grille en fer.

QUATRIÈMEMENT, — UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Carondelet (anciennement Apollo) Philip et l'avenue St Charles (anciennement rue Naiades) et mesurant trente pieds (30') de face à la rue Jackson sur cent dix pieds (110') de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot est désigné par le No quatre [4] sur un plan fait par C. A. Hedin, une copie duquel est attaché à un acte passé pardevant L. R. Kenny, ancien notaire de cette ville, le 23 avril (1861), faisant partie d'une grande portion de terre acquise originellement par Mme Ann Bozman, par partage entre elle et H. W. Bozeman, par acte pardevant Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville le 23 mars 1852.

Les améliorations qui sont aussi partiellement situées sur le lot Premièrement décrit consistent en une résidence moderne portant le numéro municipal 1621 Avenue Jackson. Ceci est une maison parfaitement montée, bâtie d'après l'architecture du dix-neuvième siècle, avec mansarde, etc. Elle contient deux vestibules, salons, double salle à manger, cinq chambres à coucher, chambre à bain finie de porcelaine, cuisine, office chambres de mansarde, lieux d'aisance patentés, cloches électriques, tuyaux à eau, étuve de cuisine, etc, dépendances, citernes doubles, puits et pompe, cour en briques et en schi linger, grillage en fer rapportant $900 annuellement, sous un bail qui expire le 30 septembre 1898.

CINQUIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues St. Charles (anciennement Naiades) Jackson, et les rues Carondelet (anciennement Apollo) et Philippe et désigné comme lot No deux (2) sur un plan fait par Hugh Grant, ancien voyer de Lafayette, le 3me jour d'avril 1848 et déposé dans le bureau de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds (30') de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110') de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une bâtisse à dix chambres, portant le numéro municipal 1634 rue Jackson avec deux vestibules. La cour qui contient une bâtisse à un étage avec chambre à laver, citernes et puits avec pompes est pavée, avec pierres plates et de la brique, grillage en fer en face. Rapportant $360 par an.

SIXIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou quelque sorte situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Jackson, Carondelet (anciennement Apollo) et Philippe et désigné par le numéro trois (3) sur un plan fait par Hugh Grant, alors voyer de ville de la ville de Lafayette, le 3e jour d'avril 1858 et déposé comme plan No trente (30) dans le bureau de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds (30') de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110') de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple à deux étages portant le no 1630 avenue Jackson, qui contient dix chambres et deux vestibules. Il y a une bâtisse à deux étages dans le fond, contenant office, chambres à laver et à charbon au rez-de-chaussée et deux chambres en haut. Dans la cour il y a des citernes, poulailler, fleurs, puits et pompes, et pavée avec des pierres plates et des briques, grillage en fer. Rapportant un loyer annuel de $360.

SEPTIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Philippe et Carondelet et l'avenue St. Charles, mesurant vingt sept pieds, sept pouces et deux lignes [27 7" 2"'] de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110') de profondeur et de face à la rue Carondelet, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont représentées par une maison simple à deux étages, portant le numéro municipal 1626 rue Jackson, qui contient dix chambres. Bâtisse à deux étages dans le fond qui a office, chambres à laver et à charbon et vestibule en bas, citernes, poulailler, fleurs, puits et pompe. Pavage en briques et en pierres plates et grillage en fer. Cette propriété a été toujours occupée comme résidence par le dernier propriétaire devrait rapporter un bon revenu.

HUITIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Prytania, Septième et Coliseé, désigné par le numéro Treize (13) sur un plan fait par C. A. Hedin, ancien architecte de cette ville, le 10e jour d'avril 1849 et déposé dans le bureau de J. P. Gill, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure trente-et-un pieds quatre pouces (31' 4"), de face à la rue Sixième sur cent vingt cinq pieds (125') de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un double cottage résidence, portant les numéros municipaux 1428 et 1430 rue Sixième, et contiennent deux chambres cabinet et cuisine de chaque côté, aussi un petit hangar à chacune. Retirés de la rue. Rapportant un revenu annuel de $240 ou $10 par mois par côté

NEUVIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus appartenant ou de quelques façon en dépendant, situé dans le Quatrème District de cette ville, désigné, par le No un (1) de l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Joséphine, Brainard et Carondelet, lequel dit lot forme l'encoignure de la rue Carondelet et l'avenue Jackson, et mesure trente pieds, sept pouces et sept lignes (30' 7" 7"') de face à l'avenue Jackson, sur une profondeur et façade à la rue Carondelet de cent cinq pieds (105) entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent d'une propriété simple à deux étages, portant le numéro municipal 1703 avenue Jackson, laquelle contient dubles salons, salle à manger, loffice du sommelier, vestibule et cuisine au rez de chaussée et cinq chambres à coucher, vestibule, mansarde et chambre à bain au premier. Tapisseries d'un superbe genre. La cour contient double citernes, hangar pour bois et charbon, etc arbrisseaux, briques, barrière en fer. Rapportant un joli revenu de $720 par an, et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898.

Les pincemoes de valeur ci-dessus sont presque tous les possesseurs de splendides arbres magnolias, fleurs, etc. Soit sur ou touchant à des avenues en asphalte, dans un voisinage raffiné et à portées des lignes de chars électriques; des églises de toutes les croyances, des écoles privées et publiques, des magasins et marchés, sans nombre. Une carte de l'encanteur est nécessaire pour visiter les lieux.

TERMES ET CONDITIONS—UN TIERS OU PLUS COMPTANT à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans payable et devant être démontré par des billets à recevoir, souscrits par les acquéreurs avec 8 pour cent d'intérêt ajouté là-dessus par an, les dits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, tel que le pacte de non-aliénamlio, la stipulation de cinq pour cent honorai es d'avocat, etc, et les acquéreurs doivent assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant JOSEPH D. TAYLOR, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

2 jan—2 9 16 23 30—fév 6 7 9

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 55,080—Div. C.

Succession de Frederick Seim.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, 629 rue Commune Il sera vendu aux enchères publiques conformément à un ordre rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus en date du 22 décembre 1897, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en cette ville, le MARDI, 25 janvier 1898, à midi—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Louisa, Piété, St-Claude et Marais, mesurant 41 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Louisa sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant à une distance de 27 pieds 5 pouces 4 lignes de la rue Marais.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1898. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Villeré, notaire. 2 déc—24 26—jan 2 9 16 23

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

SPLENDIDE BAGUE DE DIAMANT

Montée avec Deux Grands Diamants

Succession de C. B. Slack

No 59,061—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. ESCOFFIER Encanteur Bureaux No 813 rue Commune. JEUDI, 6 janvier 1898, à 11 heures A. M., il sera vendu aux enchères publiques, au No 812 Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 21 décembre 1897 [illegible] de la dite succession [illegible] diamants [illegible] comptant au moment de l'adjudication [illegible]

PAR C. H. W. ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—No 50,105—Dans l'affaire des Enfants mineurs de T. A. Lee

Stocks de choix.

A L'ENCAN

Mercredi 7 janvier 1898 à midi

—A LA—

Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune.

Une action du fond Capital de la Variété Association.

Une action, du fond Capital, de l'Opéra Français.

Une action, du fond capital de la Bourse au Coton.

Sept actions, du fond capital du Louisiana Jock-y Club.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, Juge de la Division E, siégeant pour l'Hon T. C. W. Ellis, Juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans; le dit ordre daté et signé le 26 septembre 1897, et aussi d'un ordre suppléméntaire du même honorable juge, en date du 5 novembre 1897, les deux ordres étant adressés à moi, je procéderai à vendre à l'heure, endroit et date ci dessus, mentionnées le stock ci-dessus mentionné.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON,

Encanteur et agent de propriétés, Hennen Buiding, 812 rue Commune.

26déc—26—jan 2 4 date.

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co

[illegible] W. 25th St, New-York. Versements mensuels [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottages simples et doubles

Nos 5926, 5928 et 5930

RUE MAGAZINE,

Entre les rues State et Eleanore.

Katie Borns et als vs Charles Von Hoven, Tuteur.

No 55,105—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 14 décembre 1897 et signé le 20 décembre 1897, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir—

1° Le cottage double à un étage Nos 5928 et 5930 rue des Magasins, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Eléonore et State, contenant cinq chambres, écurie et citerne. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur un plan d'arpentage par S. G. de l'Isle, voyer, en date du 17 décembre 1897 et mesurant conformément 30 pieds 9 pouces de face à la rue Magazine par 150 pieds de profondeur sur la ligne inférieure, le séparant du lot A sur ledit devis, 150 pieds 4 pouces sur la ligne supérieure, sur la rue Bloomingdale et 36 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond.

2° Le cottage simple en bois No 5926 rue Magazine dans les mêmes district et ilots et se joignant à la propriété ci-dessus décrite, contenant trois chambres, hangar, etc Le lot de terre est désigné par la lettre "A" sur le susdit devis par De l'Isle, mesurant conformément 24 pieds de face à la rue Magazine sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain est bien rempli, le voisinage excellent, à proximité de plusieurs lignes de chars, et pour demeure ou comme placement sûr et payant la propriété est bien située.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance en deux paiements égaux à 1 et 2 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les dits billets devant être subdivisés pour convenir aux parties intéressées; 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et l'assomption par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 déc—26—2 9 16 23 27 jan

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Allée Jane, près la rue Banks.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—JEUDI, 6 janvier 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 1er décembre 1897 et rendu dans la succession de Paul Hoegi ou Hegi, No 51,677 du Dossier de la dite Cour—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Banks, White, Palmyre et l'allée Jane, désigné comme lot No 26 et mesurant 26 pieds 7 pouces de face à l'allée Jane sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces et 1 ligne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 an de crédit, avec billet portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 déc—5 12 19 26—jan 2 6

WHITNEY NATIONAL BANK

DE LA NLLE-ORLEANS, LNE.

Situation semi-annuelle, 30 déc 1897.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,381,164 77
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		372,000 00
Prime sur les bons des E. U.		18,000 00
Fonds de rédemption cinq pour cent		16,740 00
Meubles et Installations		10,000 00
Prêts sur demande	$1,033,306 69	
Échange	786,717 91	
Comptant, y compris chèques sur autres banques	1,255,939 53	
		3,075,964 13
Total		$5,873,868 90

PASSIF.

Capital action	$400,000 00	
Fonds de surplus (maintenant augmenté $25,000)	925,000 00	
Profits indivis	7,934 04	
		$1,332,934 04
Dividendes non-payés		20,784 00
Circulation		334,800 00
Dépôts		$4,185,350 86
Total		$5,873,868 90

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice-Président.
J. M. PAGAUD, Caissier.
JNO. E. BOUDEN, JR. Assistant Caissier.

A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende semi annuel de CINQ POUR CENT a été déclaré, payable sur demande.

J. M. PAGAUD, Caissier.

1er jan—3f

VENTES A L'ENCAN.

PAR Wm. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de

McArdle & Sinclair Mfg. Co., Ltd.

EN LIQUIDATION.

FABRIQUE DE VALEUR

—DANS LE—

SIXIÈME DISTRICT.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 16 décembre 1897, dans l'affaire de McArdle & Sinclair Mfg. Co., Ltd., en liquidation, No 52,087, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, comprenant les propriétés foncières et les immeubles par destination, comme suit—

Unis et séparément ces douze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances, qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Louisiana, les rues Howard anciennement St George, Liberté, anciennement Green, et Delachaise, désignés comme lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept, dans l'îlet numéro cinq cent cinquante six (556), sur un devis ou certificat d'arpentage fait par George R. Grandjean, député voyer de ville, en date du 1er août 1892, et annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 2 août 1892. Lots Nos six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente-[30] pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt-huit [128] pieds de profondeur, entre lignes parallèles

Le dit lot No dix forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Howard, anciennement St. Georges. Lots numérotés onze à seize inclusivement se touchent aussi et ceux numérotés onze et douze chacun mesurent trente-deux pieds de face à la rue Howard sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots numérotés treize à seize inclusivement mesurent chacun trente-deux (32) pieds de face aux dites rues Howard, anciennement St Georges sur cent vingt (120) pieds de profondeur le dit lot No seize formant l'encoignure des dites rues Howard [anciennement St. Georges] et Delachaise et lot No dix-sept mesure trente pieds (30) de face à la rue Delachaise, par cent vingt-huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles et la ligne de côté la plus près de la rue Howard (anciennement St Georges) se joint à la ligne du fond de différents lots numérotés de treize à seize inclusivement sur le devis ci-mentionné. Ensemble avec les machines, bouilloires, lattes, moulin, shaper, presse à perforer, dynamo, etc, avec poulies, courroies, outils et ustensiles, matériel, modèles en main et en fabrique, dessins, stock en main complet et en voie de complétion avec meubles du bureau et installations sur la propriété d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—A être vendu en bloc pour un tiers comptant, la balance garantie par hypothèque avec les clauses usuelles à un et deux ans de crédit avec des billets portant 8 pour cent par an d'intérêt. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à l'adjudication et payer l'acte de vente pardevant Chas. F. Soniat, notaire.

Voyez l'inventaire en nos bureaux et le plan à la Bourse.

2 jan—2 9 16 23 30 à date

PAR SIMMONS & COHN.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DU SYNDIC.

Le Contenu Entier des Magasins et Entrepôts, Consistant en Ustensiles pour

Moulins, Ustensiles pour Sucreries Fer en Barre, etc

M. Schwartz et Cie vs leurs Créanciers

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 50,562.

PAR SIMMONS & COHN, ENCANTEURS le JEUDI 13 janvier 1898 à 11 heures A. M., et continuant jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E et adressé aux syndics soussignés, il sera vendu aux enchères publiques, aux dates ci-dessus mentionnées, le contenu entier du magasin connu comme le No 315 rue Magazine, consistant en ustensiles pour moulin, fer en barres, ustensiles pour sucrerie et d'autres marchandises ayant rapport à cette ligne.

Aussi le contenu de l'entrepôt connu par les No 1110 à 1120 rue Magazine, consistant en un lot de Machines de seconde main Poulies, Tuyaux, Pompes, etc

Aussi, le contenu du lot à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Amelia (en face des Docks Stuyvesant) consistant en Bouilloires, Réservoirs, etc., de seconde main.

Aussi, le contenu du lot à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Adèle, consistant en Bouilloires, etc de seconde main.

Les marchandises ci-dessus seront adjugées au plus fort enchérisseur en lots d'après des catalogues que l'on peut voir en s'adressant dix jours avant la vente aux bureaux des Syndics No 315 rue des Magasins.

Conditions de la vente—Un quart comptant la balance garantie par des billets payables en douze mois, avec l'intérêt légal usuel et endossés à la satisfaction des Syndics.

EDWARD WEIL, SUMPTER TURNER } Syndics.
SIMMONS & COHN, Encanteurs

19 déc—19 26 jan 2 9 13

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les deux cottages simples Nos 1917 et 1921 rue Touro, Entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de Mme Charlotte Lentz

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 53,197.

PAR JAS. A. BRENNAN & FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur, Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI 25 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E daté et signé le 17 décembre 1897, dans l'affaire ci dessus intitulée les propriétés ci-dessus décrites, à savoir.—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Touro, François, Prieur et Johnson, lequel morceau ou portion de terre est désigné par le No 3 et mesure quarante-deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Touro sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles, le tout d'après le plan fait par L. H. Pilié, et annexé à un acte passé pardevant Wm Y. Lewis, ancien notaire en cette ville daté du 10 octobre 1836, et laquelle portion de terre figure également sur un certificat d'arpentage fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer, en date du 15 octobre 1860 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire de cette ville, en date du 18 juillet 1892.

Condition:—La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, au gré de l'acquéreur, l'un et deux ans, avec huit pour cent par an d'intérêt; l'acte de vente devant contenir cinq pour cent d'honoraires d'avocats, assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité; dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

Acte de vente pardevant T. G. Spitzfaden notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 déc—22 26—jan 4 11 18 25

Bureau du Carondelet Canal and Navigation Company—Nouvelle-Orléans. 16 décembre 1897—La séance annuelle des actionnaires de cette compagnie pour l'élection de neuf directeurs pour l'année 1898 sera tenue au local de la compagnie, coin Villéré et Touloude, LUNDI, le 17 janvier 1898, de midi à deux heures de l'après midi.

CHAS. J. LEEDS, Secrétaire.

17 déc—17 31—janv 10 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de choix dans le 3me District.

Succession de William Hillman.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau 727 rue Commune, le MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, en vertu d'un jugement daté le 29 novembre 1897 et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 1er décembre 1897, in re succession de Wm Hillman, (No 54,652 du rôle de la Cour) il sera vendu aux enchères publiques, à savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Piété, St-Claude et Marais, mesurant 37 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 88 pieds et 7 lignes.

Les améliorations, connues par les Nos 1111 et 1113 rue Louisa, consistent en un joli et confortable cottage double en bois, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses etc, qui s'y trouvent situé dans le 3me district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Washington [maintenant avenue St. Roch], et Lafayette, formant l'encoignure des rues Dauphine et Washington et mesurant 29 pieds 3 pouces et 5 lignes de face sur la rue Dauphine par 115 pieds de profondeur et de face à la rue Washington, maintenant avenue St-Roch. Les améliorations désignées par le No municipal 2503 rue Dauphine consistent en une grande et commode demeure à deux étages et mansarde, en bon état subdivisée, dépendances etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant H. L. Loomis notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication

3 déc—3 4 5 12 19 26—4 jan

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 53,920.

A. P. Agnelly vs ses créanciers.

BON EMPLACEMENT POUR AFFAIRES

Coin des rues Dupré et Lapeyrouse,

Nos 1600-1602.

COTTAGE SIMPLE,

— Rue Dupré.—

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1612-1614 rue Dupré.

SERA VENDU A L'ENCAN,

Mardi, 25 Janvier, 1898.

A MIDI,

—A LA—

BOURSE DES ENCANTEURS 631 RUE COMMUNE

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la susdite Cour, daté et signé le 23 décembre 1897 et adressé à l'enchérisseur soussigné, il sera vendu à l'encan, à l'enchère publique, à l'heure et endroit mentionnés ci-dessus et ci-après décrites

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, le dit lot est désigné par le numéro 1 sur un plan fait par L. J. F. Frémaux, ingénieur civil, le 21 Nov 1896, et déposé en l'étude de J. Duvigneaud, notaire public en cette ville le dit lot 1 mesure 30 pieds et 1 ligne de face à la rue Dupré sur une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes, et forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Dupré.

2° Les 2 avec toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en un cottage simple, contenant 5 chambres de chaque côté avec ses dépendances etc. le dit lot 2 mesurant le lot 1 mesure 30 pieds de face à la rue Dupré, par 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3° LOT 3 dans le même îlot touchant les lots 1 et 2, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un joli cottage double, contenant 5 chambres de chaque côté etc, lot 3 mesure 30 pieds de face à la rue Dupré par 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4° Sept lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Duels et Industrie désignés comme lots 20 à 26 dans l'îlot 1476, les dits lots mesurent 159 pieds 8 pouces de face à la rue Bruxelles sur 108 pieds de profondeur

Conditions Comptant l'acquéreur payant pour l'acte de vente devant L. C. Quintero, notaire et un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication avec l'encanteur Place à la Bourse.

BAYNE & ONORATO, Encanteurs, 824 rue Commune.

26 déc 26 27—jan 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vastes propriétés de valeur et attrayantes dans le Premier District,

Portant les nouveaux numéros municipaux 1549 rue Camp, 1203, 1217 et 1223 rue Félicité et l'ancien numéro municipal 194 rue Orange,

—A CRÉDIT.—

Léon Joubert vs Mme Lucy Blanche Foster, épouse de Horace F. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 54,980—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans le triangle borné par les rues Camp, Félicité et Orange, lesquels deux lots de terre sont désignés par les Nos un et trois respectivement sur un devis d'arpentage fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, daté le 31 juin 1889, et annexé à un acte de partage passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 11 septembre 1891; selon le dit devis les dits lots ont les dimensions suivantes:

Le lot No Un mesurant soixante-cinq pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Camp, cent quatorze pieds quatre pouces de face à la rue Félicité, vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là dix pieds sur une ligne courant vers la rue Camp, de là trente-cinq pieds six pouces sur une ligne oblique, courant vers la rue du Camp et de là cinquante-sept pieds sur une ligne courant vers et perpendiculairement à la rue Camp, et lequel lot forme l'encoignure des rues Félicité et Camp. Le lot No trois mesurant soixante-six pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Félicité, de la trente neuf pieds sept pouces et six lignes sur la ligne divisant le dit lot des lots Nos 1 et 2, et courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là cinquante sept pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Orange et de là quatre pieds dix pouces sur une ligne courant de la rue Orange à la rue Félicité.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions:

1° L'acquéreur assumera jusqu'au montant total de son enchère le paiement de trois billets à recevoir tirés par la défendante, Mme Foster, à son propre ordre et par elle endossés, datée Nouvelle-Orléans, le 26 juin 1896, deux desquels pour le montant de cent quarante dollars (140) chacun payables respectivement 18 et 24 mois après leurs dates et l'autre pour trois mille cinq cents dollars ($3,500) payable deux ans après sa date, tous portant intérêt au